RAPPORT FINANCIER

30 JUIN 2023

RAPPORT FINANCIER 30 JUIN 2023

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT	1 - 2
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats et évolution de l'actif net	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes afférentes aux états financiers	6 - 8



RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de DIRIGEANTS FINANCIERS INTERNATIONAUX CANADA, SECTION DU QUÉBEC

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de **DIRIGEANTS FINANCIERS INTERNATIONAUX CANADA, SECTION DU QUÉBEC**, qui comprennent le bilan au 30 juin 2023, et les états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

mazars

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **DIRIGEANTS FINANCIERS INTERNATIONAUX CANADA, SECTION DU QUÉBEC** au 30 juin 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Mazars, s.E.N.C.R.L.

Montréal, le 7 septembre 2023

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A119507

DIRIGEANTS FINANCIERS INTERNATIONAUX CANADA, SECTION DU QUÉBEC RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

	2023	2022
PRODUITS		
Commandites Adhésions Activités	288 501 \$ 40 115 183 210	261 700 \$ 43 825 95 400
	511 826	400 925
COÛT DES ACTIVITÉS	324 019	229 186
	187 807	171 739
AUTRES PRODUITS		
Subvention salariale du gouvernement fédéral	<u> </u>	2 345
	187 807	174 084
CHARGES		
Services de gestion des activités Frais d'administration générale Frais financiers Frais de représentation Frais de bureau Amortissement des immobilisations corporelles	134 579 29 636 5 707 5 400 4 218 99	119 757 7 922 4 377 6 200 2 459 1 380
	179 639	142 095
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	8 168	31 989
ACTIF NET AU DÉBUT	244 017	212 028
ACTIF NET À LA FIN	252 185 \$	244 017 \$

BILAN 30 JUIN 2023

	2023	2022	
ACTIF			
ACTIF À COURT TERME			
Encaisse	309 073		
Débiteurs (note 3)	146 875	30 347	
Frais payés d'avance	11 880	7 809	
	467 828	288 581	
	407 020	200 301	
IMMOBILISATION CORPORELLE (note 4)	3 449	_	
	471 277	\$ 288 581	\$
PASSIF			
PASSIF À COURT TERME			
Créditeurs (note 5)	35 292	\$ 23 664	\$
Commandites perçues d'avance	183 800	20 900	-
	219 092	44 564	
	2.0002	11001	
ACTIF NET			
NON AFFECTÉ	252 185	244 017	ű
	471 277	\$ 288 581	\$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rachi le leg , administrateur

, administrateur

FLUX DE TRÉSORERIE EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

	2023	2022
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	8 168 \$	31 989 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie : Amortissement des immobilisations corporelles	99	1 380
	8 267	33 369
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(116 528)	43 692
Frais payés d'avance Créditeurs	(4 071) 11 628	(5 099) 6 030
Commandites perçues d'avance	162 900	(25 950)
	53 929	18 673
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	62 196	52 042
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés à l'activité d'investissement	(3 548)	-
AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	58 648	52 042
ENCAISSE AU DÉBUT	250 425	198 383
ENCAISSE À LA FIN	309 073 \$	250 425 \$

1. IDENTIFICATION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

Dirigeants financiers internationaux Canada, Section du Québec (« l'organisme ») est un organisme sans but lucratif, constitué le 1er novembre 1962. Les activités principales de l'organisme consistent à organiser des dîners et des déjeuners-causeries, des sessions d'information et des activités sociales pour créer un lieu privilégié de réseautage de chefs de direction financière et de responsables financiers supérieurs des entreprises du Québec.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à leur juste valeur. Ceux créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et de déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'organisme dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des commandites à recevoir et des adhésions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs et frais courus et des commandites perçues d'avance.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers (suite)

Coûts de transaction

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif financier et du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation

À la fin de chaque période, les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation pour déterminer s'il existe des indications possibles de dépréciation. Tout montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise, si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Constatation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsque les services sont rendus conformément aux conditions des accords de vente, le titre de propriété ou le risque a été transféré, le prix a été établi ou peut être déterminé et l'encaissement est raisonnablement assuré.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Immobilisation corporelle

L'immobilisation corporelle est comptabilisée au coût. Elle est amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 3 ans.

3. DÉBITEURS

	2023	2022
Commandites à recevoir	139 695 \$	2 500 \$
Adhésions à recevoir	7 180	13 650
Taxes à recevoir	-	13 612
Autres	-	585
	146 875 \$	30 347 \$

4. IMMOBILISATION CORPORELLE

			2023	2022
	AMO COÛT	ORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Matériel informatique	10 224 \$	6 775 \$	3 449 \$	- \$

5. CRÉDITEURS

	2023	2022
Comptes fournisseurs et frais courus	7 513 \$	8 797 \$
Salaires et vacances à payer	24 590	14 867
Taxes à payer	923	-
Autres	2 266	-
	35 292 \$	23 664 \$

6. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque financier

Le risque important découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 30 juin 2023 est détaillé ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'organisme gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan du fonctionnement. L'organisme prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de faire en sorte de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements. Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à 2022.